

Beaujolais**« Un petit enfer » : une affaire de violence conjugale et d'emprise jugée**

Des insultes, des violences et des menaces... Le 24 août, un homme de 67 ans a été condamné par le tribunal judiciaire de Villefranche-sur-Saône pour avoir violenté son ex-conjointe à leur domicile à Blacé.

« **U**n petit enfer. » C'est ainsi que le procureur a décrit l'emprise du prévenu sur son ex-compagne, au tribunal de Villefranche-sur-Saône, le 24 août. Le prévenu, âgé de 67 ans, était poursuivi pour violence sur son ex-conjointe et conduite de véhicule sous l'empire d'un état alcoolique. Les faits reprochés se sont déroulés le 28 mai à Blacé.

Quelques jours auparavant, la victime de 68 ans avait quitté le domicile pour rendre visite à son petit-fils, tout juste né. À son retour, les retrouvailles avec son compagnon tournent mal. Elle, qui envisage de le quitter, refuse de l'embrasser.

Voyant sa conjointe distante, il devient menaçant

Hors de lui, il se saisit d'une bouteille d'alcool qu'il boit d'une traite. Un geste inquiétant pour la victime, consciente des problèmes d'alcoolisme de celui qui observait pourtant une longue période d'abstinence. Il feint ensuite de lancer la bouteille au visage en hurlant des insultes.

La victime, « terrorisée », selon la présidente, s'enfuit chez les voisins. Il tente de lui cou-



L'audience s'est déroulée au tribunal de Villefranche le 24 août mais les faits se sont déroulés le 28 mai.

Photo d'illustration Ketty Beyondas

rir après, en vain, et de prendre son fourgon pour la rattraper. « Qu'aurait fait monsieur s'il avait rattrapé madame ? », interroge le procureur.

Lors de l'audition, elle explique : « Il me fait des reproches et je pleure tous les jours. » À la barre, cette femme revient sur cette relation de 20 ans devenue difficile au fil des années. « C'est à la retraite que j'ai réalisé que ça n'allait plus. Nous vivions en huis clos et il y avait des insultes », décrit-elle.

« Monsieur est jaloux »

Elle assure : « Ce que je souhaite, c'est qu'on fasse nos vies chacun de nos côtés. » Les crises de jalousie, notamment en raison d'appel en absence, et les violences étaient fréquentes. En 2018, elle avait déjà déposé plainte pour vio-

lence avant de la retirer. Pour le procureur, le comportement du prévenu témoigne d'une véritable emprise. « Monsieur est jaloux. Tout montre qu'il a un contrôle malsain. »

Reconnu coupable des faits reprochés, il écope de six mois d'emprisonnement intégralement assortis de sursis probatoire. L'homme a l'obligation de suivre des soins et l'interdiction d'entrer en contact avec son ex-compagne et de se rendre à son domicile.

Si vous êtes témoin ou victime de violences conjugales et/ou d'un danger immédiat composez le 17. Si vous souhaitez vous confier sur de tels faits auprès d'un interlocuteur spécialisé dans le cadre d'une écoute gratuite et anonyme, contactez Violence femme info au 3919. Ce service gouvernemental est accessible 7 J/7 et 24 heures/24.

Belleville-en-Beaujolais**Il parcourt 925 km à vélo pour faire connaître la maladie rare dont est victime son petit-fils**

Le but du périple de Robert Descollonges était de faire connaître la bronchiolite oblitérante, la maladie rare dont est victime son petit-fils, Gabriel.

Robert Descollonges, ancien commerçant de Belleville-en-Beaujolais, 67 ans, est parti le 8 août de Belleville pour arriver à Nice (Alpes-Maritimes) le 25 août, soit 925 kilomètres, 19 420 mètres de dénivelé positif, 16 étapes, 7 départements, 19 cols majeurs. Un défi qu'il a nommé « Les Cols du Souffle », et tout ceci en VAE (Vélo à assistance électrique).

Nous l'avons rencontré à son retour.

Comment s'est passé votre périple ?

« Il s'est très bien passé, je n'ai rencontré aucun problème technique ou mécanique, même pas la moindre crevaillon, d'ailleurs si cela avait été le cas je m'en serai vu pour réparer car sur un VAE ce n'est pas facile. »

Vous avez rencontré des difficultés ?

« La deuxième étape (de Cerdon dans l'Ain à Saint-Julien-en-Genevois en Haute-Savoie) de 80 km et un peu plus de 1000 m de dénivelé a été pour moi très difficile, certainement parce que je n'avais pas trouvé mon rythme, plus la forte chaleur. C'était un dimanche pas moyen de trouver de l'eau fraîche. »

Et le franchissement des cols ?

« J'ai connu des moments difficiles, avec le Col du Feu pas très long (6 à 7 km) mais avec une ascension terrible, je suis monté à 167 pulsations. Parmi les difficultés je retiendrai aussi le Col du Télégraphe, le Col du Turini qui est magnifique, mais le plus beau restera le Col de la Cayolle. Les dernières étapes ont été difficiles avec 1 600 à 1 700 m de dénivelé, et un pourcentage de plus de 10 %. »

Quel accueil avez-vous eu ?

« Un accueil formidable, par exemple tous les matins je parlais d'une agence du Crédit Agricole (CA) avec un café et des viennoiseries, l'une d'elles, la caisse locale de Thonon-les-Bains, nous a remis un chèque pour l'association Hope For Gabriel*. Certains hôtels ou chambres d'hôte ne m'ont pas fait payer et je mettais l'argent dans la caisse. »



Robert Descollonges, ancien commerçant de Belleville-en-Beaujolais a parcouru 925 km jusqu'à Nice. Photo Georges Legrand

« Je suis ravi que les médias aient largement parlé de cette maladie : la bronchiolite oblitérante »

Robert Descollonges, 67 ans, grand-père de Gabriel

Votre journée type ?

« Réveil à 7 h, puis le petit-déjeuner et la préparation des sacoches, suivi de la photo au CA local, 9 h départ pour l'étape, vers midi pause pour un repas léger, entre 14 et 15 h descente du col, vers 17 h arrivée à l'hôtel, à 19 h 30 repas et 22 h bien content de se coucher. »

Comment voulez-vous conclure ?

« Je suis bien fatigué mais content d'avoir réussi et ravi que les médias aient largement parlé de cette maladie : la bronchiolite oblitérante. Nous ne sommes pas arrivés aux 20 000 € prévus, puisque nous en sommes (au 27 août) à 13 272 €, mais nous attendons encore des versements. Merci à Christine et son équipe pour la préparation de la paella, merci aux médias pour leurs relais. »

● Recueillis par notre correspondant Georges Legrand

*Soutenir la collecte : helloasso.com/associations/hope-for-gabriel/collectes/les-cols-du-souffle Le tirage de la tombola aura le 8 septembre 2026.

Fleurie • 114 élèves font leur rentrée dans une école entièrement rénovée

L'équipe enseignante et les personnels font leur rentrée dans des locaux flambant neuf.

Photo Thérèse Lemaître

Pour les 114 élèves de l'école publique de la Treille à Fleurie, la rentrée s'est faite dans une école entièrement rénovée. « D'importants travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), concernant l'école primaire, maternelle ainsi que le restaurant scolaire ont été réalisés cette année. Toutes les salles ont été repeintes, les sols refaits, les sanitaires en maternelle et au restaurant scolaire. Certaines classes bénéficient d'un aménagement de mobilier », explique la directrice Chrystelle Gonnachon pour qui ce sera la dernière année d'enseignement.

L'effectif est stable et permet de maintenir les cinq classes : une classe de maternelle et une classe maternelle élémentaire ainsi que trois autres classes élémentaires.

La garderie rouvre dans ses locaux habituels au sein de l'école de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et le soir de 16 h 30 à 18 h 45.